

Priorités électorales

Élections provinciales 2026



RPAQ

RÉSEAU PLEIN AIR
QUÉBEC



À propos du Réseau plein air Québec

Mission

Assurer, dans un esprit collectif, le partage de l'expertise, la concertation ainsi que le développement et la promotion de la pratique d'activités de plein air au Québec.

Vision

Le RPAQ catalyse et représente l'élan collectif du plein air au Québec. En s'appuyant sur son expertise et celle de ses membres, il mobilise et amplifie les forces de l'écosystème plein air autour d'une ambition commune : développer, démocratiser, défendre, pérenniser et faire rayonner la culture plein air québécoise.



À propos du Réseau plein air Québec

13 fédérations de plein air membres



Fédération
québécoise
de la montagne
et de l'escalade



Parcs régionaux
du Québec





À propos du Réseau plein air Québec

30

activités de plein air...
pour tous les goûts!



Terrestres



Nautiques et aquatiques



Verticales



Hivernales

Découverte

Initiation

Récréation

Haut niveau

Plein air de proximité

Attraits récréotouristiques

Rayonnement international



Champ d'intervention des fédérations



Initiation, formation et développement de compétences



Promotion de la pratique, démocratisation et sensibilisation



Gestion et aménagement de site
Réseau nationaux



Sécurité, encadrement et gestion des risques



Géoréférencement et cartographie



Qualité de l'expérience



Accompagnement, expertise et service-conseil



Développement, pérennisation et protection des accès

Des organisations engagées à promouvoir, développer, structurer, soutenir et pérenniser le plein air au Québec.



Nos propositions prioritaires



- 01** Faire du plein air un pilier de la santé publique québécoise

- 02** Créer un financement permanent et prévisible pour développer un plein air accessible et sécuritaire

- 03** Garantir à chaque jeune une expérience de plein air par année durant son parcours scolaire

- 04** Adopter une Politique nationale du plein air pour assurer l'accès à la nature et coordonner l'action gouvernementale

Pourquoi agir est essentiel ?



Le plein air comme un pilier de santé publique

- La pratique d'activités de plein air constitue un **levier structurant pour le Québec** à l'intersection des enjeux de santé publique, d'éducation, de protection de l'environnement et de développement des territoires.
- Le Réseau plein air Québec plaide pour la **reconnaissance des sites et sentiers de plein air** comme de véritables infrastructures de santé publique.
- La reconnaissance de l'importance d'une « **culture plein air** » au Québec devrait se traduire par des **mesures concrètes et structurantes** au sein des politiques publiques.
- **L'acquisition de connaissances et de compétences techniques solides** est l'un des socles de la culture plein air. La formation favorise des expériences sécuritaires et de qualité, en plus de maximiser les retombées individuelles, sociales, économiques, éducatives et communautaires du plein air.





Un secteur essentiel, mais encore insuffisamment reconnu

- S'engager dans des activités de plein air favorise le **bien-être et la qualité de vie** de la population québécoise en plus de contribuer à la prévention en santé publique.
- Toutefois, la valeur de l'écosystème du plein air et celle de ses acteurs demeure **insuffisamment reconnue** au sein de la société québécoise et par les instances gouvernementales.
- Les fédérations membres du Réseau plein air Québec disposent d'une **expertise unique et précieuse** qui mérite une reconnaissance élargie.





Un besoin urgent de financement structurant et adapté

- Le développement et la structuration des activités de plein air reposent sur le travail essentiel de fédérations et de centaines d'organisations actives à travers le Québec **dont le financement demeure précaire et insuffisant.**
- Il est prioritaire de **sécuriser le financement dans les programmes existants**, afin d'assurer la pratique sécuritaire des activités et d'éviter la fragilisation d'un écosystème complet.
- Un **rehaussement progressif et pluriannuel** est ensuite nécessaire pour soutenir la croissance de la pratique et les besoins du secteur.
- Un **investissement majeur** est nécessaire pour amorcer ce rattrapage, en cohérence avec les besoins exprimés par le milieu.
- Ce rehaussement permettrait de **concrétiser la vision partagée d'un plein air accessible, sécuritaire et de qualité**, au bénéfice de l'ensemble de la population québécoise.
- Enfin, cet effort demeure **modeste au regard des dépenses en santé** et s'inscrit dans une logique de prévention, reconnue pour son effet structurant à long terme.





L'éducation : un levier clé de transformation durable

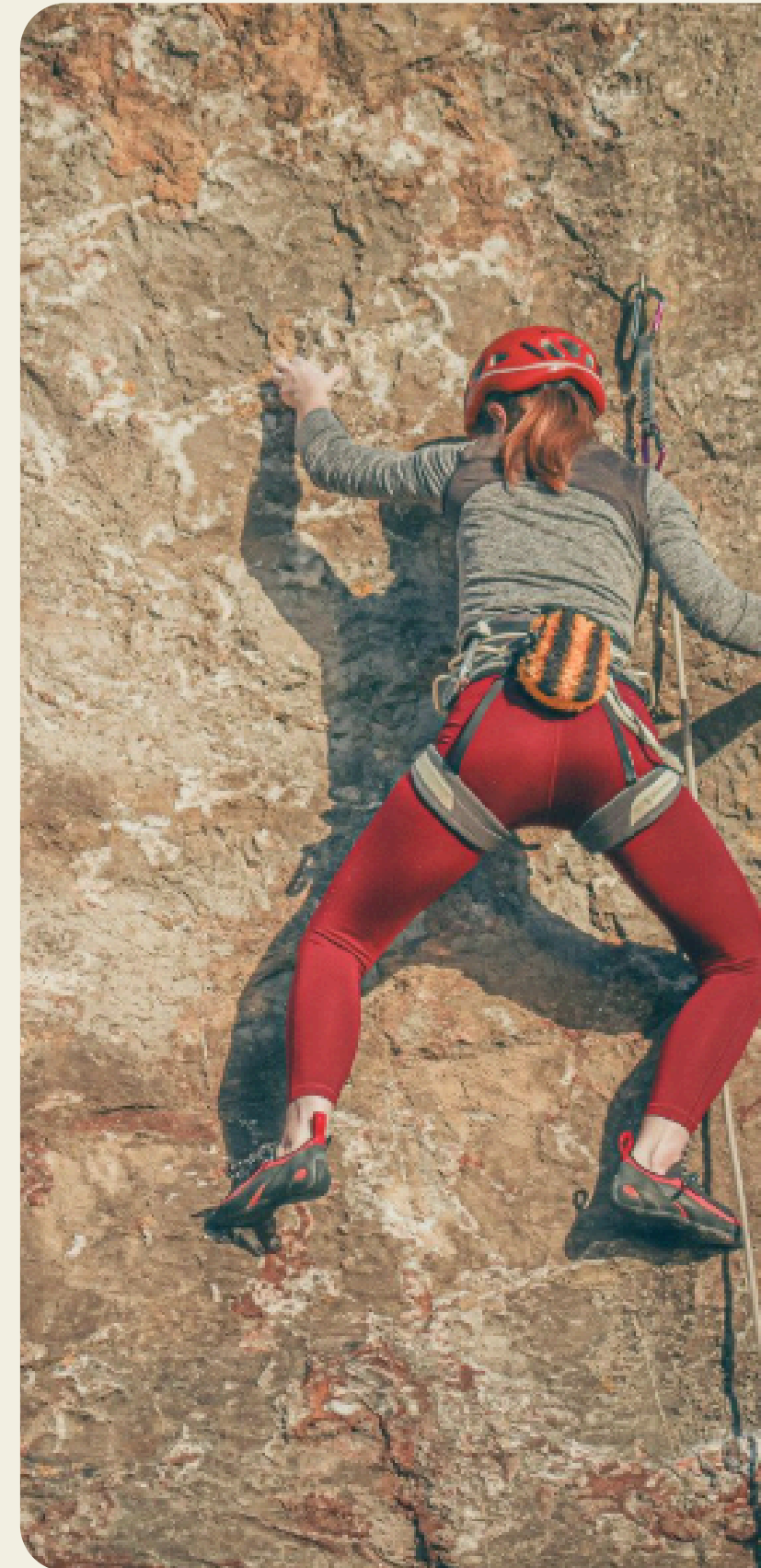
- **L'initiation aux activités de plein air dès le plus jeune âge** est essentielle pour transformer durablement les habitudes de vie et contrer l'inactivité physique.
- Le plein air doit être intégré comme **composante structurante du parcours éducatif** dès la petite enfance et tout au long du parcours scolaire, afin de développer une véritable culture plein air.
- Les **programmes d'initiation des fédérations de plein air** permettent de faire découvrir les activités dans un cadre sécuritaire maximisant la qualité de l'expérience, en plus d'outiller les futurs adeptes, ce qui favorise la poursuite de la pratique.





Un accès à la nature complexe et fragilisé

- La **mise en valeur des milieux naturels** par la pratique d'activités de plein air contribue à la **préservation de l'environnement**.
- La **privatisation et l'urbanisation du territoire** entraînent la perte de lieux de pratique, complexifient le travail des gestionnaires de sites et sentiers et multiplient les enjeux de cohabitation.
- L'impact des **changements climatiques** crée une pression supplémentaire sur l'ensemble de l'écosystème plein air et compromet la pérennité des activités.
- Une volonté politique est nécessaire pour **lever ces freins et sécuriser l'accès à long terme aux milieux naturels**, dont les accès à l'eau, afin de démocratiser la pratique d'activités de plein air.





La démocratisation des activités de plein air à poursuivre

- L'accessibilité des activités de plein air est **inégal selon les réalités socio-économiques, géographiques et culturelles** de la population québécoise.
- Des **mesures gouvernementales supplémentaires** sont nécessaires pour lever ces obstacles structurels et démocratiser l'accessibilité au plein air.
- Une **approche ciblée est requise** pour garantir une accessibilité réelle pour tous et toutes dès la petite enfance et, ainsi, favoriser l'adoption à grande échelle de la « culture plein air ».





Un secteur à structurer pour assurer sa pérennité

- L'écosystème du plein air fait face à des **défis structurels importants** : enjeux de recrutement et de rétention de main-d'œuvre salariée et bénévole, accès aux sites et sentiers précaire, adaptation aux changements climatiques, etc.
- Ces enjeux nécessitent un **cadre institutionnel renforcé**.
- Le **développement d'une politique nationale du plein air** apparaît essentiel pour développer, structurer, soutenir et pérenniser la pratique des activités de plein air.





RÉSEAU PLEIN AIR QUÉBEC

7665, boul. Lacordaire
Montréal (Québec) H1S 2A7

info@reseaupleinair.quebec
reseaupleinair.quebec